

ÉDITORIAL / OPINIONS

# Lucien Bouchard n'a pas apprécié les propos du protecteur du citoyen

*Il réitère la position de Québec sur les orphelins de Duplessis*

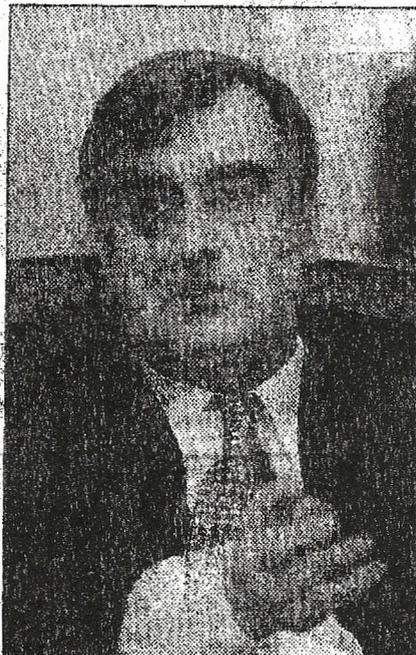
PIERRE APRIL

Pressé Canadienne, QUÉBEC

Le premier ministre Lucien Bouchard n'a pas apprécié les derniers propos du protecteur du citoyen Daniel Jacoby qui a jugé « injustes et humiliantes » les décisions proposées par le gouvernement dans le dossier des « orphelins de Duplessis » et il a répété, hier, que le gouvernement n'a pas du tout l'intention de négocier des indemnités sur une base individuelle.

Interrogé en Chambre par le chef de l'opposition, Jean Charest, le premier ministre a rappelé qu'il n'est vraiment pas question de réécrire l'histoire dans cette affaire et qu'il est préférable, d'envisager l'avenir en offrant des services et des excuses aux victimes.

« Il est évident, a-t-il dit, que l'écoulement du temps et l'évolution des circonstances font en sorte qu'on est en face d'une page d'histoire qu'il faut tourner le plus cor-



PHOTOTHÈQUE, La Presse

**Lucien Bouchard**

fier les registres de l'État civil et les diagnostics médicaux lorsque c'est possible tout en accompagnant les gens collectivement.

« C'est un regard tourné vers l'avenir, a-t-il poursuivi, plutôt que vers le passé, compte tenu que le passé, il faut l'effacer par des excuses. »

Considérant cette première réponse « cruelle », le chef libéral est allé à la charge en demandant

au premier ministre s'il n'avait pas l'intention tôt ou tard de revenir sur sa décision et de consentir à indemniser les victimes comme de nombreux gouvernements, dans des situations identiques, l'ont déjà fait ailleurs au Canada.

« Je lui demande aujourd'hui, a lancé M. Charest, si sa rencontre avec les orphelins de Duplessis, la veille des élections (en novembre), c'était une farce. Je veux savoir s'il jouait avec les sentiments, s'il n'a pas fait preuve de cruauté en leur laissant des espoirs alors qu'aujourd'hui il leur dit non. »

Le premier ministre a répliqué à confirmer qu'il a rencontré le président du Comité des orphelins de Duplessis, Bruno Roy, et qu'il n'a vraiment pas senti qu'il réclamait davantage.

« Nous avons ensemble révisé les éléments qui constituaient le contentieux, a affirmé M. Bouchard. Je dois dire que sur la question des réparations (individuelles) je ne lui ai laissé aucun espoir. Je lui ai mentionné que c'était impossible, qu'il y avait là un dossier qui échappait à la capacité de singulariser les cas et que, de toute façon, c'étaient des montants astronomiques. Je n'ai pas senti, même chez lui, d'insistance pour une réparation. »